Le PRAC recommande la suspension des médicaments à base de tétrazépam

Compte Test - 2013-04-13 09:07:00 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué de l'EMA datant du 12 avril 2013, le Comité d'évaluation des risques de pharmacovigilance(PRAC)a recommandé la suspension de tous les spécialités pharmaceutique à base de tétrazépam. Cette décision fait suite à une requête formulée par la France dans ce sens en Janvier 2013. Ce type de procédure est déclenché lorsqu'un État membre ou la Commission européenne estiment qu'une mesure d'urgence doit être généralisée dans tous les états de l'Union européenne (UE) en raison d'un problème de sécurité lié à l'utilisation d'un médicament.

Le PRAC a, de ce fait, invité les professionnels de la santé, les associations de patients et le grand public à lui soumettre toute information ou étude concernant les risques liés à l'utilisation des médicaments à base de tétrazépam afin qu'il puisse en tenir compte lors de l'évaluation des médicaments contenant cette substance active. L'avis définitif devrait être adopté lors de la réunion en Avril 2013.